Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260929-D_28SEPT26_08-DE

Sainte-Hélène
Santez-Elen

MAIRIE DE SAINTE-HELENE
56700 SAINTE-HELENE
Morbihan

N°D_28SEPT26_08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - *République Française*

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
15	14	15

Conseil Municipal : séance du 28 septembre 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie à 18H15, sous la présidence de Christèle PERREL, Maire.
Convocation et affichage : le 21 septembre 2026
Présents : Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Yoann FOUILLÉ, Hélène MAHEO, Gilles LE MOROUX, Loïc BRAULT, Philippe DOUSSINEAU, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN, Colette FOUILLOUX, Anaïs LE HUNSEC, Pierre MARGANA, Marc PUISSEGUR
Absents ayant donné pouvoir : Murielle MUSSA-PERETTO, à Gladys LE SAUSSE
Absent : /

D_28SEPT26_08 Demande de subvention au titre du PST (programme de solidarité territoriale) du Conseil Départemental : VOIRIE ET AMENAGEMENTS HORS AGGLOMERATION

Suite à la commission travaux du 1er juillet 2026,
Vu la nécessité d'améliorer les conditions de circulations et la sécurité des usagers,
Considérant l'état actuel de la voirie située au niveau de Ty Ru, nécessitant une réfection afin d'assurer sa pérennité et de garantir des conditions de circulation adaptées,
Considérant également la nécessité d'aménager le parking du stade afin d'améliorer son fonctionnement, sa sécurité et son intégration dans l'aménagement global du secteur,
Considérant l'importance de prendre en compte, dans le cadre de ces travaux, la gestion des eaux pluviales et des ruissellements,

Vu le plan de financement prévisionnel ci-après :

AMENAGEMENT PARKING ET VOIRIE COMMUNALE SECTEUR STADE + TY RU				
Dépenses	Montant HT		Recettes	
Travaux de réfection lourde de la route au lieu-dit Ty Ru	20 853,43 €		**CONSEIL DEPARTEMENTAL - PST programme de solidarité territoriale**	**7 194,71 €**
Travaux d'empierrement et d'aménagement du parking du stade municipal	15 120,14 €		Fonds propres	28 778,86 €
TOTAL	**35 973,57 €**			**35 973,57 €**

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260929-D_28SEPT26_08-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER** le projet décrit ci-dessus
- **VALIDER** le plan de financement
- **AUTORISER** Madame le Maire à solliciter la subvention auprès du Département du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale, ainsi qu'auprès de tout autre potentiel financeur
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme,
Le 28 septembre 2026

Le secrétaire de séance
Marc PUISSEGUR

Le Maire,
Christèle PERREL

MAIRIE DE SAINTE-HELENE (56 MORBIHAN)

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.